



ACTUALITÉ

Les taxis ont le blues

TRANSPORTS. La 12^e édition du **Salon** des taxis a démarré hier à Paris. Un rendez-vous particulier à l'heure de la montée en puissance des VTC.

DRÔLE D'AMBIANCE, hier, dans les allées du 12^e Salon des taxis à Paris, porte de Versailles (XV^e). Une édition un peu à part, un an après l'irruption des VTC (véhicules de tourisme avec chauffeur) et de la bête noire Uber dans la région parisienne. Entre les stands de constructeurs présentant leurs derniers modèles professionnels, ceux des écoles de formation ou les commerciaux vantant les dernières applis informatiques, les chauffeurs balançaient entre morosité et, malgré tout, espoir.

« Les VTC ? Ils veulent faire notre métier, mais sans en avoir les contraintes ou payer les mêmes charges », maugrée David Jorge, 47 ans et taxi à Paris depuis vingt ans. « Je suis pour la concurrence, mais à armes égales », indique-t-il, évoquant des conditions d'activité « de plus en plus compliquées et difficiles ces dernières années quand il n'y avait pas les Auto-lib', les motos-taxis ou Uber. Oui, bien sûr, je gagne ma vie, poursuit David, mais je suis obligé de travailler de 70 heures à 80 heures par semaine pour garder les mêmes revenus qu'il y a une dizaine d'années. Rapporté au taux horaire, j'ai calculé que j'étais même au-dessous du smic. Et je n'ai plus de vie de famille... » Venu

au Salon des taxis avec un collègue « taxi comme lui », David veut quitter son statut de locataire — il loue une licence — pour s'acheter la précieuse plaque. « Un ami en a acheté une à 185 000 € l'année dernière, mais le prix a remonté depuis à 200 000, 220 000 €. J'ai un apport, mais je vais quand même devoir rembourser 1 900 € par mois à la banque pendant neuf ans si j'obtiens un prêt. »

« Mon activité est en baisse d'environ 50 % depuis octobre-novembre »

Slim Hemsas, artisan

Un peu plus loin, devant le stand de la Fédération des transports indépendants, Slim Hemsas dresse à peu près le même constat. Pour cet artisan du taxi, l'arrivée des VTC « n'a pas forcément fait du bien » à la profession.

« J'ai dû emprunter sur douze ans pour payer ma licence (160 000 €) alors que mon activité est en baisse d'environ 50 % depuis octobre-novembre. » Les dernières mesures régle-

mentant les VTC ? « Elles devraient être appliquées et ce n'est pas le cas, assure Slim. Non seulement ces personnes — les VTC — n'ont rien investi, n'ont pas de licence à payer, mais ils ne respectent rien. Ils prennent les couloirs de bus et n'attendent pas le délai prévu avant de prendre un client », assure Slim. Autant de conditions de travail difficiles qui n'effraient pourtant pas Eric Weber, 53 ans.

En pleine reconversion professionnelle, cet ancien agent de voyages est venu au salon s'informer sur la formation au métier de taxi. « Depuis tout petit, j'aime la conduite et puis j'avais envie de changer de métier, explique-t-il. Je vais m'inscrire dans une école pour une formation de trois mois et opter dans un premier temps pour le statut de salarié, car une licence à 200 000 €, c'est trop cher pour moi. » Eric a bon espoir de décrocher du travail. « Je parle couramment anglais et allemand, avec des notions d'italien et d'espagnol. Je pense que c'est un atout pour exercer cette profession. »

BRUNO MAZURIER



Image non disponible.
Restriction de l'éditeur

(D.P./Philippe Lavieille.)

Porte de Versailles, Paris (XV^e), hier. David Jorge, 47 ans, taxi à Paris depuis vingt ans, évoque des conditions d'activité « de plus en plus compliquées et difficiles ».